

La construction européenne

I Les débuts de la construction européenne (1948 – 1957)

a) Un contexte favorable

1. L'idée d'une union des pays européens

L'idée d'une union des pays européens ne date pas de la fin de la Seconde Guerre mondiale :

- ❖ En 1848, lors du Printemps des peuples, **Victor Hugo** propose la création des "**Etats-Unis d'Europe**".
- ❖ **Dans l'entre-deux-guerres**, de nombreux projets visant à créer une union européenne se développent.
- ❖ En 1945, **les ravages de la Seconde Guerre mondiale** poussent de nombreuses personnalités à réclamer une union des pays européens dans le but d'éviter un nouveau conflit. En effet, les deux guerres mondiales ont été causées par les tensions européennes.
- ❖ En 1946, Winston Churchill prononce un discours à Zurich dans lequel il réclame la création des Etats-Unis d'Europe.

2. Le contexte de la guerre froide

Dès 1945, les blocs antagonistes de l'Est et de l'Ouest se mettent en place et la date de 1947 est habituellement retenue comme le point de départ de **la guerre froide**. Les débuts du conflit accélèrent la construction européenne :

- ❖ Le projet d'une union de l'Europe sont désormais restreints à l'Europe de l'Ouest et soutenus par **les Etats-Unis** qui considèrent qu'une Europe occidentale unie et forte serait un excellent **rempart contre les communistes**.
- ❖ **Le Plan Marshall** qui consiste à verser une aide financière aux Etats européens afin de permettre leur reconstruction est conditionnée par les Etats-Unis à la mise en place d'une organisation de coopération : L'Organisation Européenne de coopération économique (**OECE**) naît le 16 avril **1948**.
- ❖ Suite au blocus de Berlin par les Soviétiques en 1948, l'organisation militaire de l'Atlantique Nord (**OTAN**) est créée en **1949**. Cette organisation militaire est **dominée par les Etats-Unis**. Les pays de l'Europe de l'Ouest rentrent dans l'OTAN.

En **mai 1948** se déroule le **Congrès de la Haye** : Ce "Congrès de l'Europe", dont le président d'honneur est Churchill, a pour **objectif la formation des "Etats-Unis d'Europe"**. Il regroupe 750 délégués de toute l'Europe, dont certains viennent d'Europe de l'Est. **De nombreuses divergences** apparaissent sur la forme que doit prendre la construction européenne. Le congrès aboutit à la création du **Conseil de l'Europe en mai 1949**.

Bien que ce congrès soit considéré comme le premier "moment fédéral" de l'Europe, le Conseil de l'Europe, qui en est issu, est une victoire limitée pour la construction européenne :

- Le Conseil a pour mission la promotion de la démocratie et le respect des Droits de l'Homme.
- **Le Conseil de l'Europe** qui a des objectifs très ambitieux n'a cependant **aucun pouvoir** et ne peut rendre que des avis à des Etats qui sont libres de les appliquer ou de les rejeter.

b) Début de la construction économique, difficultés de la construction politique (1950 – 1954)

1. Les débats sur la construction européenne

Les **principaux débats** portent sur le **rôle que doivent jouer les Etats** dans la construction européenne. Deux tendances s'opposent :

- Les "**féderalistes**" sont partisans d'un abandon de pans entiers de la souveraineté des Etats qui doivent être rassemblés au sein d'institutions européennes supranationales. Ils sont donc pour une **Europe forte** qui puisse prendre des décisions s'imposant aux Etats.
- A l'opposé, les "**unionistes**" sont pour une simple union des pays européens. **La souveraineté des Etats doit rester intacte** et ils ne sont partisans que de la mise en place de politiques de coopération.

2. La construction européenne par l'économie : la CECA

Les "Pères de l'Europe" sont majoritairement des fédéralistes et pensent que l'union de l'Europe doit débiter par la mise en place d'une solidarité économique. Les Pères de l'Europe sont des hauts fonctionnaires et des dirigeants des pays européens qui sont les promoteurs de la construction européenne dans les années 1950. Le 9 mai 1950, Robert Schuman rend publique une idée de Jean Monnet de créer une Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) entre la France et l'Allemagne. Le fait de mutualiser la production de charbon et d'acier est essentiel dans une Europe en pleine reconstruction. En effet, ces produits sont de première importance pour les économies européennes dont l'industrie a fortement été touchée par la guerre. Cette réalisation comporte des éléments fédéralistes. Une "Haute autorité" est créée dans le but d'organiser la production. Il s'agit d'une institution supranationale. En 1951, l'Italie et le Benelux (union douanière entre la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg créée en 1944) rejoignent la CECA.

3. L'échec de la CED

La **Communauté européenne de défense (CED)** est un projet d'**armée européenne**. Il s'agit d'un **projet résolument fédéraliste** puisqu'il consiste pour les Etats nationaux à abandonner à des institutions européennes le contrôle de forces armées, un des aspects les plus importants de la souveraineté des Etats :

- Avec le début de la **guerre de Corée (1950 – 1953)**, les **Etats-Unis font pression pour un réarmement de la RFA dans le cadre de l'OTAN**.
- **Les Français sont opposés** à ce réarmement.
- **Jean Monnet** propose le projet de la **CED** en 1950. Ce projet est très influencé par la CECA et permet de construire l'Europe par des procédés de **fédéralisme partiel**.
- L'objectif est de permettre la création d'un **ministère européen de la Défense qui dirigerait une armée européenne supranationale** composée de soldats européens, et non nationaux.
- La réalisation de la CED permettrait ainsi que des soldats allemands puissent participer à l'armée européenne sans que l'Allemagne puisse constituer sa propre armée.

Cependant le projet se solde par **un échec** :

- La France qui a proposé le projet est paradoxalement le pays où les oppositions à cette armée européenne sont les plus fortes.

- Les communistes accusent la CED de constituer une armée "antisoviétique" et les gaullistes ne peuvent pas consentir à une telle perte de souveraineté.

Le projet est finalement rejeté, l'abandon de la CED marque un coup d'arrêt temporaire à la construction européenne.

II L'Europe communautaire de 1957 à 1992

a) Les traités de Rome instituent la CEE

1. La relance européenne dans le domaine économique

Des réunions regroupant les six pays membres de la CECA dont l'objectif est de **relancer le processus de construction européenne** après l'échec de la CED :

- La construction européenne doit se faire dans le **domaine économique**.
- Les ministres veulent poursuivre **la création d'institutions communes**.
- **Les économies européennes doivent fusionner** par la création d'un **marché commun** et la mise en place de politiques sociales.

Le 25 mars **1957** sont signés **les traités de Rome** qui permettent la relance effective de la construction européenne. Le premier traité institue la **Communauté économique européenne (CEE)**. L'objectif est de mettre en place un **marché commun** assurant **la libre circulation des marchandises et des capitaux**, de permettre **la libre circulation des personnes** et de développer des **politiques communes**. Tous les secteurs économiques sont concernés.

La coopération dans le domaine agricole aboutit à la création de la **politique agricole commune (PAC) en 1961**.

Le second traité concerne la mise en place de la **Communauté européenne de l'énergie atomique (EURATOM)** qui est un échec en raison des politiques nationales énergétiques divergentes.

2. Les institutions européennes

Les institutions européennes sont le résultat d'un **compromis entre les unionistes et les fédéralistes** :

- Le **Conseil des ministres** rassemble les ministres des six pays membres. Lorsque les décisions sont importantes, il requiert **l'unanimité** alors que pour les décisions courantes, il faut une **majorité qualifiée** (majorité plus importante que la seule moitié des membres).
- **La Commission européenne** propose des directives et exécute les décisions prises par le Conseil des ministres.
- **Un Parlement européen** est constitué de députés européens.
- **Une cour de justice européenne** est créée, elle veille au respect des traités européens.

b) De Gaulle et l'Europe

1. La politique européenne de De Gaulle

De Gaulle est un souverainiste mais il accepte l'idée d'une construction européenne. A son arrivée au pouvoir en 1958, il ne remet pas en cause les aspects économiques des traités de Rome car il estime que le marché commun pourra dynamiser l'économie française. Cependant, il n'hésite pas à imposer ses choix à la CEE quand il estime que cela sert les intérêts de la France. Son attitude vis-à-vis des autres pays européens est ainsi guidée par ses ambitions pour la France. **De Gaulle refuse par deux fois l'adhésion de la Grande-Bretagne** au sein de la communauté européenne (1963 et 1967) car il estime que ce pays est trop proche des Etats-Unis.

2. La "politique de la chaise vide" (1965)

L'action de De Gaulle constitue un frein pour l'Europe. De Gaulle est très opposé aux aspects fédéralistes de la construction européenne. **Il veut préserver la souveraineté de la France.** En 1965, le président de la Commission européenne, **Walter Hallstein**, fédéraliste convaincu, souhaite mettre en place l'**abandon de l'unanimité** dans la prise de décisions au profit de la majorité qualifiée ; cette disposition étant prévue par les traités de Rome. **De Gaulle s'oppose fermement** à cette modification car il ne souhaite pas que la France applique des décisions qu'elle n'aurait pas voulues mais qui auraient été prises à la majorité qualifiée. Il quitte pendant six mois les institutions européennes et sa "**politique de la chaise vide**" bloque le fonctionnement de la CEE. De Gaulle obtient satisfaction.

c) Les avancées de la construction européenne

1. L'Europe et les citoyens

L'Europe s'est dotée de **symboles** qui participent au sentiment d'appartenance des peuples européens au même ensemble :

- ✓ L'Europe possède un drapeau à douze étoiles.
- ✓ L'Ode à la joie de Beethoven est l'hymne européen.
- ✓ En souvenir de la déclaration Schuman en 1950, le 9 mai est la journée de l'Europe.

Cependant la CEE doit aussi affronter des **critiques** :

- A partir de la crise économique des années 1970, l'**euroscpticisme** est de plus en plus répandu.
- Le Royaume-Uni de **Margaret Thatcher** réclame que les contributions britanniques à la CEE soient égales aux bénéfices qu'il en retire.
- Les institutions de la CEE sont perçues comme des institutions dirigées par des **technocrates** imposant leurs volontés sans tenir compte des aspirations des peuples européens.

2. L'élargissement de l'Europe

Dans les années 1970, de nouveaux pays rejoignent la CEE :

- ⇒ Suite au départ de **De Gaulle** en 69, Pompidou lève le veto français sur l'adhésion de la Grande-Bretagne.
- ⇒ En **1973**, la **Grande-Bretagne**, le **Danemark**, l'**Irlande** et la Norvège adhèrent à la communauté européenne.
- ⇒ Cependant les Norvégiens rejettent l'entrée de leur pays dans la CEE.

L'Europe continue de s'élargir dans les années 1980 aux pays du Sud de l'Europe qui se libèrent des dictatures :

- ⇒ La **Grèce** adhère en 1981.
- ⇒ **L'Espagne** et le **Portugal** rejoignent la CEE en 1986.

3. L'approfondissement de l'Europe

Malgré la crise économique à partir de 1973 et la montée de l'euroscepticisme, le processus de construction de l'Europe se poursuit :

- Le couple franco-allemand continue de jouer un rôle moteur (Helmut Schmidt/ Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Kohl/François Mitterrand).
- Le Conseil européen (composé des chefs d'Etat et de gouvernements des pays européens) est institué et se réunit de manière régulière à partir de 1974.
- Le système monétaire européen, SME, adopté en 1979 permet d'établir une plus grande parité entre les monnaies européennes et assure ainsi une stabilité monétaire.

L'Acte unique constitue la plus grande avancée depuis les traités de Rome de 1957. Il entre en vigueur en 1987 et marque une nouvelle étape dans l'approfondissement de la construction européenne :

- ✓ Il renforce le pouvoir des institutions européennes (Conseil européen et Parlement européen).
- ✓ Il décide de mettre en place la réalisation effective du marché commun (décidé en 1957) pour 1992.
- ✓ Les compétences de la CEE sont élargies à la recherche, à la politique étrangère et à l'environnement.

III L'Europe depuis 1992

a) **Approfondissement et élargissement**

1. **Le traité de Maastricht (1992)**

Le traité de Maastricht en 1992 est le deuxième acte fondamental de la construction européenne après le traité de Rome en 1957. Il institue l'**Union européenne** et crée **une citoyenneté européenne**. Il comporte des aspects politiques et économiques. En effet, le traité comporte **trois piliers** :

- La mise en place de **politiques économiques communes** aux Etats membres.
- Une **politique étrangère et de sécurité commune** (PESC).
- Une **politique de coopération pour la justice**

Alors que les deux derniers piliers mettent en place une **coopération intergouvernementale**, le premier pilier, le pilier économique, poursuit les politiques visant à doter les institutions européennes de compétences appartenant jusqu'alors aux Etats. Il crée l'**Union économique et monétaire (UEM)** et la **Banque centrale européenne (BCE)** dont l'objectif est de permettre la mise en circulation d'une **monnaie commune, l'Euro**. Cette monnaie est mise en circulation en **2002**. Des critères de convergence sont définis pour les Etats qui souhaitent utiliser cette monnaie commune.

Critères de convergence : Les critères de convergence sont des critères économiques que doivent respecter les pays européens souhaitant rentrer dans le système économique et monétaire européen (UEM). Les deux principaux critères de convergence sont le maintien d'un déficit public inférieur à 3% du PIB et un taux d'inflation qui ne doit pas dépasser les 1,5% par an.

Suite au traité de Maastricht, **les pouvoirs du Parlement et de la Commission européenne sont renforcés**. Cependant, le traité de Maastricht est confronté à une vague d'euroscepticisme.

2. **Les élargissements**

A la suite de la **chute de l'URSS** et du bloc de l'Est, l'**Allemagne de l'Est**, absorbée par l'Allemagne de l'Ouest, est intégrée dans la CEE qui devient l'UE en 1992.

Les ex pays communistes sont alors accueillis au sein du Conseil de l'Europe et ils bénéficient de programmes européens d'aides à la reconversion de leurs économies.

On va définir des critères d'adhésion des pays :

- respecter les principes de la **démocratie**.
- devenir des **économies de marché**.
- accepter **les acquis communautaires**, c'est-à-dire l'ensemble des règles prises au sein de l'UE avant leur adhésion.

En 1995, certains des pays qui étaient neutres durant la guerre froide (**Autriche, Suède, Finlande**) adhèrent à l'UE. Leur situation économique ne pose aucun problème puisqu'ils respectent largement les critères d'adhésion.

En 2004, huit PECO *Europe centrale et orientale* (**Pologne, Estonie, Lettonie, Lituanie, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Hongrie**) ainsi que **Chypre et Malte** rejoignent l'UE. L'arrivée de ces nouveaux pays pose cependant de nombreux défis à l'UE. En effet, il existe de nombreuses régions pauvres au sein de ces Etats et ils sont en reconversion politique.

En **2007**, la **Roumanie et la Bulgarie** adhèrent à l'Europe et enfin en **2013**, la **Croatie** rejoint l'Union.

En 2015, l'Union européenne est composée de **28 membres**, compte **510 millions d'habitants** et **19 pays utilisent l'Euro**.

b) **Mettre en place la gouvernance d'une Europe élargie**

1. **Les insuffisances des traités d'Amsterdam et de Nice**

L'objectif des traités d'Amsterdam et de Nice est de permettre de **gouverner une Europe qui accueille de nouveaux membres**. Les modalités de la gouvernance au sein de l'Union posent de nombreuses questions aux Etats membres et le traité d'Amsterdam puis de Nice ne permettent pas de les régler.

2. **L'échec du Traité sur la Constitution pour l'Europe**

Pour permettre de pallier les insuffisances de la gouvernance européenne, une "Convention sur l'avenir de l'Europe", présidée par l'ancien président français Valéry Giscard d'Estaing, est constituée afin d'écrire une **Constitution européenne**.

Il dote l'Union européenne d'une **personnalité juridique** propre et lui permet ainsi de signer des traités internationaux en son nom. Il a pour projet de créer un **ministre des affaires étrangères** et un **président européen**.

Ce projet a été **refusé par la France en 2005** suite à un référendum. Dans les nombreuses critiques émises contre ce référendum figuraient notamment des craintes face à un traité jugé **économiquement trop libéral**.

3. **Le traité de Lisbonne, une solution ?**

Le traité de Lisbonne est signé en **2007** et entre en vigueur en 2009. Ce texte a pour but de permettre la mise en place de dispositions présentes au sein du traité sur la Constitution européenne : il renforce le pouvoir législatif du Parlement européen.

Ce traité provoque de **nombreuses critiques**, dont la plus importante est celle d'avoir été institué sans consultation directe des peuples européens (sans référendum).

c) **L'Union européenne critiquée**

1. **Les débats sur les élargissements de l'Union européenne**

L'adhésion de la Turquie à l'Union européenne suscite de nombreuses controverses. Les négociations sont en cours depuis 2005. Des sondages ont estimé que la majorité des Européens seraient opposés à l'adhésion de la Turquie. Plusieurs éléments bloquent les discussions, tel que le respect des Droits de l'homme, le fait que certaines régions ont de faibles niveaux de développement.

2. **Les critiques contre l'UE**

De nombreuses critiques sont formulées contre l'Union européenne et ses critiques augmentent depuis la **crise économique de 2007** :

- L'Union européenne a été critiqué dans sa manière de gérer la crise, malgré la mise en place du **Mécanisme européen de stabilité** qui n'a pas permis à certains pays particulièrement touchés, comme la Grèce, de voir leur situation s'améliorer.
- La crise a aussi encouragé les **mouvements souverainistes** critiquant l'Union et appelant à des replis nationalistes. Plusieurs groupes politiques proposent la sortie de l'Union économique monétaire et de l'espace Schengen afin de permettre une amélioration de la situation économique et sociale.

3. Les faiblesses de l'Union européenne

Une des principales difficultés de l'Union européenne est son incapacité à parler d'une seule et même voix lors **des crises internationales**. Ainsi, lors de **la guerre en Irak** de 2003, certains pays, tels que la Pologne et le Royaume-Uni ont soutenu l'intervention américaine alors que d'autres pays, comme la France, l'Allemagne et la Belgique s'y sont fermement opposés.

Enfin, l'absence d'une réelle politique sociale fragilise l'UE.